

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE LECTURE GÉOPOLITIQUE DES CRISES AFRICAINES ET DE LEURS CONSÉQUENCES

Pierre JANIN

La crise alimentaire de 2008 a profondément modifié la manière dont on perçoit les risques. Après plusieurs décennies au cours desquelles l'insécurité alimentaire a tour à tour été envisagée comme un déficit de production puis comme un problème d'accès, cet épisode participe d'un renouvellement des enjeux et des controverses¹. De nouveaux champs d'étude s'ouvrent sur les interactions à l'origine des crises alimentaires avec deux points focaux, compte tenu des conflictualités futures² qu'elles sont susceptibles d'engendrer : la géopolitique des marchés et des échanges inégaux, la vulnérabilité des systèmes agricoles au changement climatique.

Concernant l'Afrique subsaharienne, cette liaison entre « faim et changement climatique » n'est pas nouvelle³. Parler de continuité ou de rupture n'a pas grand sens si ce n'est au regard de nos catégories d'analyse et de notre incapacité à prendre en compte les processus. Parler de crise n'a également pas grand sens dans la mesure où l'on se situe dans des « territoires du risque » et des « sociétés sous tension » qui doivent faire preuve de réactivité et d'adaptation face à des aléas et des imprévus multiformes.

Il est sans doute préférable de parler de temporalités de changement non synchronisées (temps court et temps long) qui interagissent parfois négativement. Ce qui rend difficile toute analyse prédictive, c'est la diver-

1. LANG Tim, « Crisis? What Crisis? The Normality of the Current Food Crisis », *Journal of Agrarian Change*, vol. 10, n° 1, janvier 2010, p. 87-97.

2. Club du Sahel/OCDE, « Econometric study on the impact of rainfall variability on security in the Sahel region », *SWAC Document*, novembre 2009, 21 p. Pour d'autres documents récents, se reporter à [http://www.oecd.org/document/21/0,3343,fr_38233741_38246823_43347413_1_1_1_1,00.html].

3. Même si elle n'émerge que très récemment comme une priorité politique et une urgence pour le développement (Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2010. Développement et changement climatique*, Washington, 52 p.).

sité des rapports hommes/milieus dans ces espaces, l'hétérogénéité des potentialités agricoles et la variabilité des aléas bioclimatiques. La question des échelles de mesure et d'analyse – et donc de la gouvernance future – est également stratégique même si elle génère plus d'interrogations qu'elle n'apporte de réponse⁴.

Cette difficulté à mesurer – et donc à prédire et anticiper – les changements (climatiques ou de tout autre type) s'explique par plusieurs éléments : le manque de lieux de mesure (par manque de moyens mais pas uniquement), la diversité des modèles et des méthodologies utilisées (qui rendent hasardeuses les comparaisons), la pluralité des objectifs assignés aux études (qui dévoilent certaines concurrences irréductibles), les difficultés à opérer des changements d'échelles spatiales et statistiques (comment intégrer l'information sans la modifier radicalement?), mais également parce que les *scenarii* d'évolution proposés sont fondés sur des tendances passées et ne correspondent pas à des réalités mesurées.

Le changement climatique « annoncé » est sans aucun doute déjà une réalité et sans nul doute aussi un nouveau champ de contraintes pour les systèmes socio-agro-écologiques, pour les sociétés inégalitaires et pour leurs gouvernants. Mais il n'aura ni la même intensité, ni le même impact selon les lieux, selon les catégories de population (et leur capacité différenciée à y faire face). On retiendra donc la très inégale vulnérabilité et capacité de résilience⁵.

Le changement climatique ne se traduira pas mécaniquement par une dégradation de la productivité agricole, ni par une aggravation de l'insécurité alimentaire (incidence et prévalence de la faim) – car elles-mêmes ne sont pas irréductiblement liées –, selon un schéma fixiste et déterministe.

Les *scenarii* alimentaires pour l'Afrique subsaharienne ne sont pas (encore) verrouillés, ils dépendront des orientations des politiques (incitatives ou pas), des mobilisations collectives (émergentes) comme des comportements individuels et de la nature même des représentations du risque et des accep(ta)tions du changement. Il y a donc d'importantes marges de manoeuvre à rechercher à la fois dans les modes de mise en valeur, de conservation, de transformation, de stockage, de redistribution et de régulation. Car ce sont d'eux, *in fine*, que dépendront les futurs alimentaires des Africains.

4. VINCENT Katharine, « Uncertainty in adaptive capacity and the importance of scale », DESSAI Suraje, O'BRIEN Karen, HULME Mike (dir.), *Uncertainty in Climate Change Adaptation in Mitigation*, *Global Environmental Change*, vol. 17, n° 1, 2007, p. 12-24.

5. POLSKY Colin, NEFF Rob, YARNAL Brent, « Building comparable global change vulnerability assessments: The vulnerability scoping diagram », *Global Environmental Change*, vol. 17, n° 3-4, 2007, p. 472-485 ; GALLOPIN Gilberto, « Linkages between vulnerability, resilience, and adaptive capacity », *Global Environmental Change*, vol. 16, n° 3, 2006, p. 293-303.

Quel changement climatique ?

Relevons tout d'abord les incertitudes d'intensité et de spatialisation des phénomènes que ne réfutent pas les différents modèles prédictifs à l'échelle macro, proposés depuis une décennie par le GIEC⁶. Ces hésitations sont plus grandes encore à l'échelle micro, faute d'un maillage suffisamment serré⁷. Quant à estimer les conséquences réelles des modifications climatiques sur les écosystèmes et les pratiques agricoles, on en est encore loin, même si de nombreux chercheurs s'intéressent aux perceptions et représentations qu'en ont les différents acteurs ainsi qu'aux pratiques traditionnelles de gestion du risque⁸.

En revanche, il est une réalité communément admise et partagée, déjà fortement médiatisée : c'est la hausse quasi-certaine des températures moyennes en Afrique subsaharienne à l'horizon 2080-2100. Cette hausse, évaluée à +3 à +4 %, sera nettement supérieure à la moyenne mondiale (estimée à +1,5 % à +2 %). Rappelons à titre d'exemple que cette hausse n'a pas dépassé +0,5 % au cours du siècle écoulé. D'ores et déjà, cette hausse aura des conséquences plus importantes pour les marges subarides de part et d'autre du Sahara qui connaissent déjà un phénomène d'aridification et de désertification accéléré depuis plusieurs décennies.

Inversement, en ce qui concerne l'évolution des précipitations, les incertitudes demeurent quant à leur ampleur et leur localisation. Toutefois, les spécialistes s'accordent à reconnaître que la probabilité d'une aggravation de la variabilité oscille entre 40 et 80 % ! Cette évolution, selon les spécialistes, ne semble toutefois pas corrélée avec les zones climatiques actuellement délimitées. Ce qui laisse une marge importante d'appréciation. Il faut bien reconnaître que le climat de mousson ouest-africaine est particulièrement difficile à modéliser du fait de la diversité des interactions et des rétroactions entre les masses océaniques et terrestres.

Certaines zones en Afrique de l'Ouest pourraient connaître un recu pluviométrique par rapport aux moyennes de la période 1960-1990, tandis que des poches de sécheresse prolongée pourraient apparaître ailleurs. Cette ambivalence est à mettre en parallèle avec les perspectives plus optimistes pour l'Afrique de l'Est et plus franchement pessimistes pour l'Afrique australe (-30 à -50 % en cas de hausse égale à 4°) et l'Afrique du Nord (-20 % en cas de hausse supérieure à +2,5°). Alors que les experts climatiques prévoient globalement une réduction des précipitations en zone tropicale humide,

6. [<http://www.oecd.org/dataoecd/28/62/44323557.pdf>].

7. ADGER W. N., HUQ Saleemul, BROWN Katrina, CONWAY Declan, HULME Mike, « Adaptation to climate change in the developing world », *Progress in Development Studies*, 3/3, 2003, p. 179-195 ; CSAO, « Le climat et les changements climatiques », *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, Série environnement, janvier 2008, 13 p.

8. TSCHAKERT Petra, « Views from the vulnerable: Understanding climatic and other stressors in the Sahel », *Global Environmental Change*, vol. 17, n° 3-4, 2007, p. 381-396.

elles devraient plutôt augmenter en zone tropicale sèche⁹. Parallèlement, les événements climatiques extrêmes devraient être plus fréquents¹⁰. Chaleur et variabilité accrues devraient engendrer une augmentation de l'évapotranspiration avant une baisse accélérée en fin de siècle.

Au demeurant, cette variabilité climatique n'est pas un phénomène nouveau en Afrique subsaharienne. Les sociétés rurales y sont confrontées depuis des siècles sans que le phénomène ait été beaucoup médiatisé et ait beaucoup mobilisé politiquement les gouvernants. À cet égard, elles font quotidiennement preuve d'une indéniable capacité d'adaptation et d'endurance tout en répondant, de manière relativement efficace, à une demande alimentaire en forte croissance depuis plusieurs décennies. Cet acquis dépend essentiellement des performances agro-économiques des agricultures familiales nourricières et doit beaucoup moins aux périmètres agro-industriels des filières exportatrices.

Une des difficultés majeures avec laquelle doivent, par exemple, composer les agropasteurs des zones climatiquement sensibles, c'est la grande variabilité intra-annuelle de la répartition des pluies (plus encore que de leur volume). On relève, ainsi, une hausse de la fréquence des arrêts des pluies en cours d'« hivernage » ainsi qu'un décalage progressif des épisodes pluvieux¹¹ impliquant un semis cultural plus tardif et des rendements plus aléatoires. Ces hésitations temporelles sont souvent doublées, parallèlement, avec des événements exceptionnels (averses brutales, voire inondations depuis quelques années). On relève aussi l'existence de disparités à petite distance : des poches de sécheresse pouvant alterner avec des zones de pluies plus abondantes¹².

Enfin, un des paradoxes mis en exergue par les hydrologues en Afrique de l'Ouest et centrale, c'est le décalage entre eau précipitée et eau écoulee au cours de l'année. Les étiages de saison sèche sont plus faibles mais les écoulements en saison des pluies sont plus abondants. Par ailleurs, dans certains bassins versants sahélo-soudaniens, après une baisse importante des débits des fleuves au cours des années 1970-1990 (-30 % pour le fleuve Niger, -60 % pour le fleuve Sénégal), la décennie 2000 est caractérisée par un renversement de perspective et par un accroissement des écoulements¹³.

9. DINAR Ariel, HASSAN Rashid, MENDELSON Robert, BENHIN James, *Climate change and agriculture in Africa*, London, Earthscan, 2008, 224 p.

10. PARRY M. L., CANZIANI O. F., PALUTIKOF J. P., VAN DER LINDEN P. J., HANSON C. E., *Bilan 2007 des changements climatiques : impacts, adaptation et vulnérabilité* (GII AR4), Cambridge (Royaume-Uni), GIEC, 2007, 976 p.

11. Le maximum est observé en août-septembre, contre juillet-août durant les décennies précédentes.

12. THORNTON Philip K., JONES Peter G., ALAGARSWAMY Gopal, ANDRESEN Jeff, « Spatial variation of crop yield response to climate change in East Africa », *Global Environmental Change*, vol. 19, n° 1, 2009, p. 54-65.

13. MAHÉ Gil, OLIVRY Jean-Claude, SERVAT Eric, « Sensibilité des cours d'eau ouest-africains aux changements climatiques et environnementaux : extrêmes et

Ce phénomène s'explique par les évolutions des « états de surface » en lien avec les pratiques de gestion du milieu (défrichement et pâturage).

Changement climatique et productivité agricole

L'étude du « changement climatique » en soi n'a donc pas grand sens. C'est davantage le lien entre changement climatique et productivité agricole, compte tenu des besoins alimentaires en forte croissance, qui semble fondamental. Cela revient à s'interroger sur les interactions croisées entre milieux/sociétés, entre aléas/réponses, entre espace/temps¹⁴. De fait, c'est bien la sensibilité différenciée des systèmes agro-écologiques (comme la vulnérabilité inégale des populations) aux aléas et leur capacité imparfaite de réponse (individuelle, collective et institutionnelle pour les hommes¹⁵) qui fonde le risque. L'Afrique subsaharienne et, plus particulièrement, les Sahels, sont caractérisés par une grande diversité de situations¹⁶. Étant donné l'ampleur des changements climatiques annoncés et l'impréparation des gouvernants, les propositions d'action y portent plutôt sur la réduction des impacts et l'adoption de stratégies de pré-adaptation¹⁷. Elles visent à minimiser le risque agricole et économique par la diversification d'activités¹⁸.

Il est clair que le « changement climatique » aura un impact d'autant plus fort qu'il touchera des milieux fortement anthropisés et fragilisés par des pratiques intensives de « consommation minière des potentialités », dans des

-
- paradoxes », FRANKS Stewart, WAGENER Thorsten, BØGH Eva, GUPTA Hoshin V., BASTIDAS Luis, NOBRE Carlos, DE OLIVEIRA GALVÃO Carlos (dir.), *Regional Hydrological Impacts of Climatic Change-Hydroclimatic Variability*, 2005, p. 169-177; LIENOU Gaston, MAHÉ Gil, PATUREL Jean-Emmanuel, SERVAT Éric, SIGHOMNOU Daniel, EKODECK Georges Emmanuel, DEZETTER Alain, DIEULIN Claudine, « Évolution des régimes hydrologiques en région équatoriale camerounaise : un impact de la variabilité climatique en Afrique équatoriale ? », *Hydrological Sciences Journal-Journal des Sciences Hydrologiques*, vol. 53, n° 4, 2008, p. 789-801.
14. FRASER Evan D. G., MABEE Warten, SLAYMAKER Olav, « Mutual vulnerability, mutual dependence. The reflexive relation between human society and the environment », *Global Environmental Change*, vol. 13, n° 2, 2003, p. 137-144.
 15. FRASER Evan D. G., « Food system vulnerability: Using past famines to help understand how food systems may adapt to climate change », *Ecological Complexity*, vol. 3, n° 4, 2006, p. 328-335. Voir schéma p. 332-333.
 16. RAYNAUT Claude *et al.*, *Sahels. Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Paris, Karthala, 1997, 430 p.
 17. FÜSSEL Hans-Martin, KLEIN Richard J. T., « Climate Change Vulnerability Assessments: An Evolution of Conceptual Thinking », *Climatic Change*, vol. 75, n° 3, 2006, p. 301-329; ERIKSEN Siri, KELLY Mick, « Developing Credible Vulnerability Indicators for Climate Adaptation Policy Assessment », *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, vol. 12, n° 4, 2007, p. 495-524.
 18. ELDIN Michel, MILLEVILLE Pierre (dir.), *Le risque en agriculture*, Paris, ORSTOM, 1989, 619 p. BURTON Ian, « Vulnerability and adaptive response in the context of climate and climate change », *Climatic Change*, vol. 36, n° 1-2, 1997, p. 185-196; ELLIS Frank, « Household strategies and rural livelihood diversification », *Journal of Development Studies*, vol. 35, n° 1, 1989, p. 1-38.

sociétés rurales caractérisées par des pertes de savoir-faire (entre générations, entre allochtones et allogènes) et par une pression démographique croissante (ex. : plateau central mossi, plateau central du Nigeria). Ce qui est au cœur des enjeux agro-environnementaux futurs, c'est donc bien la question de l'interface eau/sol/plante et des pratiques culturelles liées (coupe, défrichement, reboisement, jachère, *mulching*, associations culturelles, fertilisation...).

Il conviendra par conséquent d'être prudent sur les modalités de l'intensification agricole à promouvoir : plus écologique qu'économique, plus communautaire qu'individuelle, afin d'éviter d'aggraver les déséquilibres des systèmes agro-écologiques. Il importe donc de réintroduire, au cœur des exigences politiques et des recherches à mener, la « vieille » notion géographique de *limites* et de *seuils*, c'est-à-dire de la *capacité de charge* des agro-écosystèmes à niveau technologique constant. Surtout si l'on postule que les faibles investissements dans le domaine agricole constituent une tendance de fond qu'il sera difficile d'infléchir en dehors de quelques filières exportatrices et de certaines zones de production privilégiées (zones littorales, montagneuses ou facilement accessibles, dotées de réserves foncières abondantes). Ceci implique de bien prendre en compte les *disparités* spatiales à grande échelle (par petites unités de superficie) en termes de potentialités valorisables. Car c'est une des caractéristiques fortes des terroirs en Afrique sahélo-soudanienne par exemple.

Avec elle, c'est aussi la notion de *rémanence*/de *latence* des pratiques culturelles et, plus fondamentalement, des logiques agro-économiques à l'œuvre (diversification *versus* spécialisation), c'est-à-dire de leur impact à plus long terme en termes de pertes de fertilité et de biodiversité par exemple, qui doit être prise en compte. C'est pourquoi il paraît vital de ne pas dissocier innovation technologique et changement sociétal, les progrès technologiques devant accompagner et appuyer les sociétés dans leurs évolutions.

Il y a aussi un risque que le « changement climatique » modifie la répartition spatiale de l'occupation humaine, du fait de la disparition de terres agricoles marginales. Cela pourrait signifier également le développement de formes « *d'extractivisme marchand* » qui ne tiendraient pas compte des équilibres eau-sol-plante, afin de satisfaire une demande alimentaire croissante. Les fronts de colonisation, les anciennes jachères, les bas-fonds et les vallées alluviales seraient plus particulièrement concernés. Ce phénomène ne serait pas nécessairement le fait des sociétés paysannes mais plutôt d'investisseurs extérieurs (firmes) ou des populations migrantes et déplacées.

Quelles sont donc les perspectives estimées des rendements des principales cultures céréalières en Afrique? En ce qui concerne les écotypes rustiques locaux de mil et de sorgho, bien adaptés aux aléas, les pertes annoncées à l'horizon 2080 pourraient atteindre -15 à -25 %. Il en est de

même pour le maïs¹⁹, moins rustique, qui joue le rôle de céréale de fin de soudure alimentaire. Pour les riz, les *scenarii* sont assez différents : les spécialistes annoncent un maintien ou un léger gain de productivité pour le riz pluvial (0 à +10 %) – fortement dépendant des hivernages – et une hausse plus substantielle pour le riz irrigué de bas-fonds (+10 % dans la vallée du Sénégal, dans les vallées du Sourou au Burkina Faso, par exemple, mais +25 % dans la vallée du Niger au Mali). En revanche, certaines franges spatiales où l'agriculture pluviale était déjà aléatoire devraient connaître de plus importants bouleversements tandis que le nomadisme transhumant a de fortes chances de devenir une activité relictive au profit de formes mixtes d'agropastoralisme.

Ce tableau sans aucun doute pessimiste ne signifie pas que tout soit écrit. Des marges de manœuvre (et de gains de performance) sont à rechercher, par exemple, dans la systématisation d'inventaires des connaissances et des pratiques (écobuage, *zaï*, agroforesterie, association agriculture/élevage...) de nature à permettre une meilleure pérennisation de l'agrobiodiversité. Cette quête ne pourra pas faire l'impasse sur la question des financements nécessaires pour faire face à la hausse des besoins alimentaires dans les décennies à venir, même si l'Afrique subsaharienne constitue – au même titre que l'Amérique latine ou l'Asie centrale – une « réserve foncière exploitable » d'importance avec 500 millions d'hectares cultivables et relativement fertiles.

Nul doute aussi que les évolutions climatiques impliqueront de nouvelles « adaptations sous contraintes » pour les agricultures familiales africaines (développement de ceintures maraîchères, des cultures de bas-fonds, de l'agroforesterie). Mais, en modifiant également la répartition spatiale des activités, en multipliant les concurrences d'accès et les inégalités d'usage (en eau et en terre), elles peuvent aussi conduire à déséquilibrer les rapports entre communautés. Ainsi, le changement climatique possède une indéniable dimension sociétale et géopolitique qu'il conviendra de prendre en compte²⁰.

Il importe donc d'insister sur la diversité des trajectoires d'évolution des agricultures familiales nourricières. Celle-ci dépendra autant des facteurs climatiques objectifs (pluviométrie et températures) que des orientations agro-économiques des systèmes agricoles (vivrier/non-vivrier), du niveau

19. CHALLINOR Andrew, WHEELER Tim, GARFORTH Chris, CRAUFURD Peter, KASSAM Amir, « Assessing the vulnerability of food crop systems in Africa to climate change », *Climatic Change*, vol. 83, n° 3, 2007, p. 381-399 ; Voir aussi l'article de BUTT T. A., McCARL B. A., ANGERER J., DYKE P. T., STUTH J. W., « The economic and food security implications of climate change in Mali », *Climatic Change*, vol. 68, n° 3, 2005, p. 355-378.

20. GOULDEN Marisa, « Adaptation to climate variability in East African lakes and wetlands: The role of social capital in promoting resilience », *Human Security and Climate Change*, International Workshop, Asker, 21-23 juin 2005, 27 p. Voir aussi ADGER W. Neil, « Social Capital, Collective Action, and Adaptation to Climate Change », *Economic Geography*, vol. 79, n° 4, 2003, p. 387-404.

de diversification/spécialisation et des incitations politiques éventuelles, voire même des représentations que les acteurs (experts, décideurs, sociétés paysannes) se font du changement climatique et des risques associés.

L'insécurité alimentaire et la crise de 2008

On comprend donc combien, *in fine*, l'insécurité alimentaire n'a pas seulement des fondements « déterministes » (potentialités et risques naturels) ou « territorialisés » mais également des dimensions économiques, sociales et politiques qu'il faut appréhender de manière synergique²¹. C'est ce qui explique la difficulté de plus en plus grande à anticiper – en termes de compréhension comme de réponse – ce phénomène.

D'autre part, le manque alimentaire peut être appréhendé de manière très différente selon les écoles disciplinaires. Il a d'ailleurs donné lieu à une multitude de définitions et d'outils de mesure qui sont loin d'être standardisés. Ainsi, il importe de bien différencier « l'insécurité alimentaire » qui renvoie à un manque physique effectif (mais aussi potentiel) de denrées consommées, qu'elles soient produites, achetées ou reçues en don, et « l'insécurité nutritionnelle » qui considère un ensemble de carences en nutriments et micro-nutriments d'un point de vue quantitatif et qualitatif par rapport à un ensemble de besoins normés.

De même qu'il ne faut pas établir de lien direct entre changement climatique et perte de productivité agricole (nous venons de le rappeler), il n'y a pas de causalité directe entre niveau de production agricole et intensité de l'insécurité alimentaire. Les récoltes, les stocks de nourriture, l'épargne peuvent être partagés ou donnés et ne pas nécessairement bénéficier directement à ceux qui les possèdent. Il est donc difficile de caractériser la situation alimentaire d'un individu ou d'un ménage sans prendre en compte les temporalités décisionnelles qui participent à la construction du risque.

Qui plus est, l'insécurité alimentaire est un phénomène complexe : ses causes sont multiples et enchevêtrées. De ce fait, il est souvent vain de chercher à les sérier et à les hiérarchiser. Elle s'enracine, certes, dans certains aléas bio-climatiques (sécheresse ou inondations) ou processus agro-environnementaux (érosion, perte de fertilité), mais elle est aussi fortement liée aux difficultés d'accès économique (précarité) et aux différentes formes d'insécurité sociale et politique (conflits, droits d'accès à la terre).

Ce qui frappe concernant l'Afrique subsaharienne, c'est moins la multiplication des épisodes paroxystiques de crise que leur durée²² et la relative

21. STRINGER Lindsay C., « Reviewing the links between desertification and food insecurity: from parallel challenges to synergistic solutions », *Food Security*, vol. 1, n° 2, 2009, p. 113-126.

22. Surtout en ce qui concerne l'Afrique des Grands Lacs alors même que les bonnes conditions agro-environnementales plaideraient objectivement, au contraire, pour l'absence d'insécurité alimentaire.

banalisation (sociale et politique) des situations de précarité alimentaire. Si les crises sahéliennes de disponibilités (1973-1974, 1983-1985, 2005) ont eu un retentissement marqué, c'est sans commune mesure avec l'épisode le plus récent de 2007-2008 qui a été caractérisé par une aggravation conjoncturelle de la faim. Dans plusieurs pays, on y a relevé « classiquement » des pénuries ponctuelles et localisées, tantôt liées à des aléas naturels (sécheresse, attaques de ravageurs et de criquets), tantôt à des difficultés d'acheminement des denrées dans certaines zones rurales enclavées ou du fait de l'insécurité politique. Plus nouveau est le phénomène de rupture d'approvisionnement dans les villes où les importateurs céréaliers peinaient à obtenir des lignes de crédit bancaire. Mais la progression de la faim y a été essentiellement liée à une hausse conjoncturelle des prix de denrées de première nécessité (cf. statistiques de la FAO) pour des citoyens majoritairement pauvres, aux sources de revenu aléatoires et incertaines, confrontés en parallèle à une hausse des demandes d'aide de la part des plus vulnérables qui ne parvenaient plus à se nourrir.

Quelles ont été les principales explications avancées de ce phénomène en Afrique ? Elles diffèrent selon les catégories d'intervenants. La hausse des prix est à la fois la cause et l'expression immédiates du problème²³. Pour les experts économiques (cf. documents du CIRAD, de la Banque mondiale ou du CERDI²⁴), il s'agit avant tout d'un phénomène de contagion : la hausse brutale des prix du riz asiatique importé gagnant progressivement – mais de manière inégale selon les pays – les filières céréalères locales par un report de demande de consommation, puis les autres filières de production (maraîchère par exemple). Et ce, en dépit du caractère marginal du marché mondial du riz « commercial » par rapport au volume récolté. C'était compter sans les effets d'annonce de rétention à l'exportation, de nature à inquiéter les gouvernants et à accroître l'envolée des prix au même titre que les effets d'aubaine spéculative pour certains importateurs. Il faut dire que, pour de nombreux pays africains, le riz est devenu une céréale stratégique, voire « politique », puisqu'elle constitue la base de la ration alimentaire d'une masse croissante de citoyens.

Pour les agents des organismes de solidarité internationale, c'est également la rançon d'un système alimentaire globalisé qui fonctionne à « flux tendus », en l'absence de stocks régulateurs (trop coûteux et idéologiquement incompatibles avec l'économie de marché). C'est ce modèle agricole et alimentaire de développement, fondé sur la spécialisation et les transferts

23. Se reporter au dense article de HEADEY Derek et FAN Shenggen, « Anatomy of a crisis: the causes and consequences of surging food prices », *Agricultural Economics*, vol. 39, novembre 2008, p. 375-391.

24. ARAUJO BONJEAN Catherine, BRUNELIN Stéphanie, SIMONET Catherine, *Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix de marché*, CERDI-AFD, juin 2010, 134 p.

géographiques des denrées (des zones excédentaires de production vers les zones déficitaires), qui a d'ailleurs été promu, depuis plusieurs décennies, dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne par les agences de développement. Avec ceci de particulier qu'il reste souvent monopolisé par un nombre réduit d'acteurs marchands et ne permet pas de réelle concurrence. Inévitablement, dans un contexte de besoins croissants en facteurs de ressources (terre, eau, force de travail), on voit re-émerger la vieille question des concurrences (spatiales et économiques) entre cultures nourricières, cultures alimentaires d'exportation et cultures non-alimentaires²⁵.

Dans les deux schémas explicatifs, ce qui est en commun, c'est l'importante vulnérabilité des systèmes alimentaires aux chocs (exogènes comme endogènes) et, partant, la grande dépendance des consommateurs urbains (même si les producteurs ruraux sont, eux aussi, des acheteurs nets de céréales en période de soudure alimentaire, comme on l'oublie souvent un peu trop).

Quel a été l'impact de la crise alimentaire de 2007-2008 sur les consommateurs? La « vie chère » – terme générique qui a été utilisé pour caractériser la crise de 2007-2008 par les opinions publiques – a été durement ressentie. L'ensemble des entretiens menés collectivement à Ouagadougou et à Dakar en témoignent. Les manifestations de rue dans d'autres capitales l'attestent aussi. Toutefois, il convient de distinguer les faits (basés sur certains indicateurs et mesures) de leur ressenti. En réalité, cette crise n'a pas renouvelé les pratiques, plus anciennes et fréquentes, de « débrouillardise » et de « jonglage »²⁶, elle les a confirmées et accentuées momentanément.

Les premières mesures ont, bien évidemment, consisté à ajuster les achats aux ressources monétaires et les ressources alimentaires aux besoins²⁷. Dans la majorité des cas, le niveau des dépenses a été maintenu tandis que les quantités achetées diminuaient. Une minorité a toutefois cherché à maintenir quantité et qualité des denrées quitte à « dépenser plus ». On a diminué, comme en 1994 lors de la dévaluation du franc CFA, la consommation de viande et de poisson, réduit les invitations, ajourné les fêtes, et l'on s'est approvisionné un peu plus « au détail », faute de pouvoir acheter les céréales par sac entier.

Une autre conséquence a été de favoriser certaines pratiques d'évitement ou de limitation des charges (qui avaient déjà cours) : les échanges avec la

25. Lire VOITURIEZ Tancredè, « La hausse conjointe des prix de l'énergie et des prix agricoles entre 2006 et 2008 : la spéculation et les biocarburants sont-ils coupables? », *OCL*, vol. 16, n° 1, janvier-février 2009, p. 25-36.

26. Sous ces vocables, on fait référence à l'ensemble des arrangements et des ajustements alimentaires mis en place par les gestionnaires de « popote » et les consommateurs individuels.

27. SWAN Samuel Hauenstein, HADLEY Sierd, CICHON Bernardette, « Crisis Behind Closed Doors: Global Food Crisis and Local Hunger », *Journal of Agrarian Change*, vol. 10, n° 1, janvier 2010, p. 107-118.

famille – proche ou éloignée, en ville comme à la campagne – ont été mis en veille de même que l'accueil temporaire de personnes. Par ailleurs, on a observé une tendance à l'accroissement des prises de repas ou de grignotage individuel hors domicile. Pour les ménages les plus pauvres, il est devenu difficile de continuer à s'approvisionner au marché en denrées nécessaires à la préparation du plat et l'on en est réduit à acheter un plat de riz déjà cuisiné.

Les conséquences de la crise des prix de 2007-2008 sur la consommation alimentaire des ménages étaient donc prévisibles. Le maintien de prix de détail à un niveau élevé en 2009 et 2010 l'était toutefois moins.

Les dimensions socio-politiques de la crise alimentaire

Au-delà de ces éléments factuels, quels enseignements socio-politiques cette crise récente peut-elle fournir²⁸? Dévoile-t-elle de nouveaux enjeux, ouvre-t-elle de nouvelles perspectives²⁹?

Si les crises antérieures semblaient relativement prévisibles, possédant un caractère presque routinier (on pense, par exemple, aux pénuries saisonnières aggravées par la sécheresse), même s'il est toujours difficile de les anticiper, la crise alimentaire de 2008 a nettement déjoué les prévisions des experts les plus avisés étant donné son caractère systémique (dysfonctionnements associés) et sa déterritorialisation manifeste (« effet papillon » de la géopolitique du marché). Si les crises alimentaires qui l'ont précédée touchaient davantage les populations rurales, cette dernière a davantage frappé les citoyens dépendants d'un approvisionnement extérieur pour se nourrir.

Plusieurs facteurs expliquent son intensité. Le premier tient au caractère brutal et subit des hausses de prix de denrées sur les marchés locaux (nous y reviendrons). Le deuxième est le caractère profondément inégalitaire et fragmenté des sociétés urbaines qui ont été les plus durement touchées (puisque les ruraux disposent presque toujours de stocks céréaliers ou de bétail commercialisable). Si certains citoyens bénéficient d'une relative sécurité (salariés), beaucoup sont des travailleurs indépendants du « secteur informel », aux ressources monétaires irrégulières, très vulnérables à une hausse brutale des prix. Par ailleurs, la forte mobilité résidentielle des

28. Pour une analyse des fondements structurels et socio-politiques de la crise alimentaire, lire : JANIN Pierre, « Les "émeutes de la faim" : une lecture (géopolitique) du changement (social) », *Politique Étrangère*, n° 2, Paris, IFRI, 2009, p. 251-263; BUSH Ray, « Food Riots: Poverty, Power and Protest », *Journal of Agrarian Change*, vol. 10, n° 1, janvier 2010, p. 119-129; RUBIN Oliver, « The Niger Famine: A Collapse of Entitlements and Democratic Responsiveness », *Journal of Asian and African Studies*, vol. 44, n° 3, SAGE Publications, juin 2009, p. 279-298.

29. « Les enjeux de la crise alimentaire mondiale », *Hérodote*, n° 131, Paris, La Découverte, 2008/4, 198 p.

ménages hébergés ou locataires constitue une fragilité supplémentaire : leur réseau social de proximité est généralement moins fonctionnel et établi qu'en milieu rural. Le troisième élément tient davantage à la médiatisation exemplaire de la crise qui en démultiplie les effets et préfigure sans doute les crises alimentaires futures (nous y reviendrons). Ceci explique, en partie, le caractère spasmodique, sporadique et parodique des manifestations collectives qui ont émaillé le printemps 2008 dans quelques capitales d'Afrique subsaharienne.

Si la crise alimentaire de 2008 a plusieurs dimensions, elle mobilise aussi plusieurs champs explicatifs pour rendre compte des mobilisations : perte de pouvoir d'achat, rupture du contrat social, désenchantement et frustrations, médiatisation nouvelle³⁰.

Ce qui a été qualifié (hâtivement) d'« émeutes de la faim » au printemps 2008 serait directement lié au doublement, entre 2006 et 2008, des prix de détail du riz sur les marchés urbains (passant d'environ 250 francs CFA à 450 ou 500 francs CFA). Et si, en 2009, les émeutes ont disparu, le mécontentement – né de l'incompréhension du maintien de prix de détail élevés alors même qu'une baisse importante était observée sur le marché international – perdure. Ce mécontentement se nourrit également de l'efficacité limitée des mesures d'urgence prises (exonérations fiscales à l'importation, coupons alimentaires, contrôle des prix, ventes subventionnées...). Plus fondamentalement, le retentissement social de la crise alimentaire de 2008 s'explique parce que les classes moyennes et émergentes, dont le régime alimentaire est essentiellement basé sur le riz (à la différence des classes plus populaires qui consomment encore du mil, du sorgho et du maïs), ont douloureusement vécu cette perte conjoncturelle de pouvoir d'achat (et donc de « capacités »). Derrière cette question : « que mange-t-on ? », il y a la difficulté de devoir imposer des réductions de dépenses et des changements de consommation à ses proches. Il y a aussi, plus symboliquement, la crainte d'un déclassement social que l'impossibilité de maintenir certaines formes de sociabilité alimentaire (lors des fêtes, des cérémonies) impliquerait.

Au-delà de la question de l'accessibilité économique aux aliments pour les ménages et des relations tissées entre pourvoyeurs et dépendants alimentaires, cette crise alimentaire peut faire l'objet d'une interprétation macro-politique plus radicale. Elle montre, de manière exemplaire, que « le prince est nu », c'est-à-dire qu'elle révèle l'impuissance intrinsèque des gouvernants (et donc de l'État) face aux forces du marché. L'État africain n'a ni les moyens, ni même les velléités de maintenir certaines formes

30. Voir JANIN Pierre, « Faim et politique : mobilisations et instrumentations », *Politique africaine*, n° 119, octobre 2010, p. 5-22; se reporter aussi à JANIN Pierre, « Les "émeutes de la faim" : une lecture (géopolitique) du changement (social) », *Politique Étrangère*, n° 2, Paris, IFRI, 2009, p. 251-263.

de redistribution ou d'appuis catégoriels qu'il assurait précédemment et qu'il avait érigés en mode de gouvernance³¹. Par là, nous faisons référence au système de prix minima garantis d'achat aux producteurs ruraux, au contrôle et aux subventions des prix de détail pour les consommateurs (cf. « biais urbain » mis en exergue par M. Lipton). C'est le résultat de plusieurs décennies de politiques de réduction des capacités d'intervention de l'État dans le cadre des différents Plans d'ajustement structurel (PAS). De ce fait, c'est au système social (et donc aux familles et à l'ensemble des réseaux sociaux) qu'incombe essentiellement la prise en charge des dépendants et des vulnérables. Cette crise du « pouvoir (faire) » exerce une action particulièrement délétère sur l'État lui-même puisqu'elle sape les fondements même de la légitimité des gouvernants et précipite, en quelque sorte, la rupture du contrat social et moral qui liait gouvernants et sociétés³². Ce que B. Badie formalise en parlant de risque de « régression de l'allégeance citoyenne ». Il y aurait, de ce fait, une légitimité à manifester, voire à « débrouiller » (c'est-à-dire à chercher des moyens plus ou moins illicites de gagner sa vie et de réussir).

Troisième registre mobilisable pour rendre compte de la portée sociale et politique de la crise alimentaire et pour tenter d'en expliquer le caractère initiatique : le cadre psychosociologique. Il nous semble, en effet, que les incivilités et les indocilités auxquelles les médias ont donné une large place expriment une accumulation de tensions et de frustrations qui ne parviennent plus à être sublimées, ni endurées individuellement. Ces dernières s'expliquent par l'aggravation des décalages entre espérances (déçues) et réalisations (avortées) parmi les jeunes générations et par la difficulté à s'affirmer et à être reconnu comme acteur de sa propre vie³³. Deuxième ligne de tension : la volonté renforcée de s'autonomiser par rapport à un contrôle social pesant, même si ce processus d'individuation est long et douloureux car il implique une perte potentielle de recours et de protection en cas de difficultés³⁴. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter le caractère de plus en plus sélectif des échanges en nature (céréales et tubercules) entre citadins et ruraux. Le troisième point de tension, dont on perçoit mal le

31. Ces formes particulières de gestion des ressources et des hommes ont été différemment décrites : Siméant Johanna et Olivier De Sardan Jean-Pierre parlent « d'économie morale de la redistribution », Médard Jean-François qualifiait ces pratiques « de gestion (néo-) patrimoniale », Bayart Jean-François de « politique du ventre », Losch B. de « compromis nationaux ».

32. Voir SIMÉANT Johanna, « "Économie morale" et action collective dans les Afriques : valeur heuristique et usages d'un concept », colloque *Lutter dans les Afriques*, Université de Paris I, janvier 2010, 30 p.

33. Le mariage est parfois reporté *sine die* pour certains du seul fait de leur incapacité à payer une dot.

34. La taille démographique des unités de résidence tend à se réduire dans les villes africaines depuis plusieurs décennies tandis que les structures de parenté se simplifient (moins de parents éloignés hébergés comme co-résidents).

potentiel de conflictualité et de dérèglement sociétal, ce sont les inégalités socio-économiques croissantes. Elles constituent un ferment particulièrement puissant de revendication ; elles façonnent également fortement les imaginaires collectifs de réussite, à bon compte, rapide et illicite si besoin est. À tel point que la pauvreté est non seulement économiquement plus difficile à gérer en ville, où tous les besoins sont monétarisés, mais en même temps plus ostracisante.

Enfin, dernier élément pour comprendre les tensions sociales observées dans certaines capitales d'Afrique subsaharienne au cœur de la crise : la mise en scène de la faim³⁵. Il paraît difficile de penser que la médiatisation croissante de la faim (films, *blogs*, journaux), de ses causes comme de ses effets, est sans conséquences. En effet, elle joue, à décharge, pour mobiliser des donateurs et dévoiler certains faits oubliés. Réaffirmer que manger à sa faim est un droit absolu permet de l'inscrire à l'agenda international comme une priorité politique tout en favorisant la structuration de sociétés civiles embryonnaires. Mais, dans le même temps, les représentations émotionnelles de la faim tendent à favoriser les processus de dénonciation et de victimisation³⁶. En simplifiant les lectures et les analyses, elles peuvent à la fois ostraciser de manière excessive certains acteurs (les firmes, les réseaux marchands...) tout en légitimant certaines interventions propres (étatiques ou internationales). Or, l'ensemble de ces positionnements, de ces postures et des interventions qu'ils génèrent n'est pas nécessairement suivi d'effets en termes de réduction de la vulnérabilité alimentaire, nettement plus complexe à aborder.



Au terme de cette présentation, quels enseignements tirer d'une crise (alimentaire) passée et d'un futur crisogène et anxiogène (réchauffement climatique) pour l'Afrique subsaharienne ?

Dans les deux cas, deux tendances analytiques se confrontent indistinctement. La première fait la part belle aux causalités importées (les chocs restent exogènes), et tous les efforts portent sur le renouvellement des capacités d'adaptation des populations et les mobilisations concertées des gouvernants. La seconde met plutôt en avant des combinaisons de facteurs avec une plus nette influence des décisions (et donc des activités) humaines dans la construction des risques et donc des crises. Cette perspective engage plus directement l'ensemble des acteurs et se donne des objectifs beaucoup plus ambitieux en termes de régulation, de négociation. Mais les débats sont loin d'avoir été épuisés.

35. TIDJANI ALOU Mahaman, « La crise alimentaire de 2005 vue par les médias », *Afrique contemporaine*, n° 225, De Boeck université, 2008/1, p. 39-74.

36. Les désignés « coupables » auraient ainsi un devoir moral d'ingérence humanitaire tandis que les victimes seraient assurées de recevoir une assistance.

Quelles que soient les options retenues, de nouvelles situations de crises alimentaires sont à prévoir. Elles seront plus complexes à anticiper et à résoudre, à l'interface des questions bio-climatiques, environnementales, économiques et sociétales. Elles modifieront inévitablement les trajectoires des territoires et des sociétés africaines pour demain.

Certes, on semble s'acheminer vers une meilleure prise en compte de la complexité de l'insécurité alimentaire, de ses conditions d'émergence et de reproduction : acteurs, échelles et temporalités diverses sont clairement identifiés comme des éléments clés. Mais, plus le champ d'analyse de l'insécurité alimentaire s'élargit, plus le champ d'action se dilate également. Avec, à la clé, des pertes de cohérences, de compétitivité, des concurrences qu'il sera difficile de dépasser pour la reformulation de l'action publique³⁷. Afficher comme objectifs majeurs une meilleure régulation des marchés agricoles tout en luttant contre le changement climatique paraît quelque peu illusoire au regard des investissements actuellement consentis.

Le changement climatique apparaît toutefois bien comme une menace, un facteur aggravant dans le domaine de la sécurité alimentaire. Mais l'horizon temporel qu'il offre (2050-2100) paraît quelque peu lointain et peine encore à mobiliser. Au demeurant, ne devrait-on pas davantage s'appesantir sur les inégalités alimentaires qui fragmentent plus sûrement les sociétés? Ne devrait-on pas davantage s'intéresser aux compétitions croissantes pour l'accès aux ressources mondiales fondamentales (eau, terre, végétation) qui fragmentent les territoires? Car ce sont elles qui portent les germes de conflictualités futures (tensions géopolitiques, émeutes) et politiseront plus avant la question agricole et alimentaire.

Le point le plus préoccupant pour l'avenir, c'est *in fine* la déresponsabilisation (morale et politique) croissante des acteurs et la déterritorialisation des causes de la faim sur lesquelles il sera difficile de peser³⁸.

37. BENSON Todd, MINOT Nicholas, PENDER John, ROBLES Miguel, VON BRAUN Joachim, *Global Food Crises. Monitoring and Assessing Impact to Inform Policy Responses*, Food Policy Report, Washington, D. C., International Food Policy Research Institute, septembre 2008, 40 p.

38. Le double phénomène de déresponsabilisation/déterritorialisation est, à la fois, le produit de l'affaiblissement des régulations institutionnelles (États, institutions de *Bretton Woods*) au profit des interventions privées (firmes, réseaux), et de la marchandisation croissante des ressources vivantes (vente physique comme titrisation financière) dans un monde fini, réduit et interdépendant (réduction des distances spatiales, temporelles, visuelles et nouvelles causalités).

Sous la direction de
Corentin SELLIN et Linda GARDELLE

RÉGULER
LA MONDIALISATION :
LES DÉFIS DU NUCLÉAIRE
ET DU RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE

Les Géopolitiques de Brest

© Centre de recherche bretonne et celtique
20 rue Duquesne
CS 93837 – 29238
Brest Cedex 3

www.univ-brest.fr/Recherche/Laboratoire/CRBC

Mise en page : Audrey Hannachi

Imprimé en France
ISBN 978-2-901737-94-0
Dépôt légal : 2^e semestre 2012